

Comptes annuels

En Euros

SAS LABORATOIRE CAROLE FRANCK

134, rue Chanzy

78800 HOUILLES

Exercice clos le : 31 Décembre 2007

APE : 24.5C

SIRET : 322 648 189 00064

SETECY

9 bis, rue Gambetta

Tél : 01.39.14.74.45

Fax : 01.39.14.69.63

78800 HOUILLES

SOMMAIRE

Liasse fiscale

2050 Bilan actif	1
2051 Bilan passif	2
2052 Compte de résultat	3
2053 Compte de résultat-suite	4
2053 (suite) (7) - Détail prod.- chges except.	5
2054 Immobilisations	6
2055 Amortissements	7
2056 Provisions inscrites au bilan	8
2057 Echéances, créances et dettes	9
2058A Détermination résultat	10
2058A (suite) - Déductions diverses	11
2058B Déficit-provisions non déductibles	12
2058C Affectation du résultat	13
2059A P.M.V. aux taux de 16 ou 19 %	14
2059B P.V. à court terme et P.V. de fusion	15
2059C Moins-values à long terme	16
2059D Plus-values à long terme	17
2059E Détermination valeur ajoutée de l'exercice	18
2059F Composition du capital social	19
2059G Filiales et participations	20
2059H Déclaration incombant aux gdes entreprises	21
2059I Déclaration incombant aux gdes entreprises	22
2065 Impôt sur les sociétés RS/RN	23
2065 Bis Annexe IS RS/RN	24
2065 Ter Annexe IS RS/RN	25

2050 BILAN - ACTIF

(2008)

Euros

Numéro SIRET :	322 648 189 00064	Exercice N clos le, 31/12/2007			31/03/06
ACTIF IMMOBILISE		Brut 1	Amortissements provisions 2	Net N 3	Net N-1 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH	30 490	AI	30 490	30 490
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Immobilisations corporelles					
Terrains	AN	167 694	AO	167 694	167 694
Constructions	AP	904 365	AQ	702 543	783 815
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	280 241	AS	100 456	114 861
Autres immobilisations corporelles	AT	422 139	AU	215 708	273 688
Immobilisations en-cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Immobilisations financières (2)					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH	41 241	BI	41 241	38 392
Total (II)	BJ	1 846 170	BK	588 040	1 258 130
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
Matières premières, approvisionnements	BL	465 922	BM	465 922	528 573
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	435 050	BS	435 050	407 053
Marchandises	BT	37 434	BU	37 434	68 848
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 373	BW	8 373	12 704
Créances					
Clients et comptes rattachés (3)	BX	609 973	BY	75 520	534 453
Autres créances (3)	BZ	62 766	CA	62 766	49 565
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Divers					
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités <i>Tresorerie</i>	CF	377	CG	377	64 212
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance (3)	CH	93 274	CI	93 274	164 054
Total (III)	CJ	1 713 168	CK	75 520	1 637 648
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (0 à VI)	CO	3 559 339	IA	663 560	2 895 778
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part - d' l an immo fin, nettes	CP	(3) Part à + d' l an :	CR
Clause de réserve de propriété :	immobilisations :	Stocks :		Créances :	

2051 BILAN - PASSIF avant répartition

(2008)

Euros

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 152 450)	DA	152 450	152 450
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD	15 245	15 245
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (Dt rés.spéc. des provisions pour fluctuation cours) B1)	DF		
Autres réserves (Dt rés. achat d'oeuvres originales artistes vivants) EJ)	DG	1 124 639	1 153 216
Report à nouveau	DH		- 32 933
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	- 288 207	4 355
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
Total (I)	DL	1 004 126	1 292 334
Autres fonds propres			
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
Total (II)	DO		
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	DP		4 750
Provisions pour charges	DQ		
Total (III)	DR		4 750
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	916 551	1 004 543
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	162 287	40 287
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	100 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	454 539	634 593
Dettes fiscales et sociales	DY	239 094	359 301
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	19 181	17 528
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance (4)	EB		4 865
Total (IV)	EC	1 891 652	2 061 116
Ecarts de conversion passif (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 895 778	3 358 200
Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont Ecart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 378 088	1 449 567
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	386 995	264 015

2052 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

(2008)

Euros

		Exercice N			Exercice N-1
Produits d'exploitation		France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises		FA 47 312	FB 163 428	FC 210 740	248 818
Production vendue	biens	FD 1 941 276	FE 3 690 626	FF 5 631 902	3 712 917
	services	FG 89 224	FH 219	FI 89 442	52 617
Chiffre d'affaires nets		FJ 2 077 812	FK 3 854 273	FL 5 932 085	4 014 352
Production stockée				FM 27 997	- 75 046
Production immobilisée				FN	
Subventions d'exploitation				FO 17 500	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				FP 134 080	34 541
Autres produits (1) (11)				FQ 104	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 6 111 766	3 973 846
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS 137 179	78 702
Variation de stock (marchandises)				FT 31 414	1 522
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU 1 118 813	791 800
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV 62 651	- 44 345
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				FW 2 006 945	1 386 356
Impôts, taxes et versements assimilés				FX 164 191	86 471
Salaires et traitements				FY 1 761 185	1 105 253
Charges sociales (10)				FZ 710 570	451 417
Dotations d'exploitation					
Sur immobilisations	- dotations aux amortissements			GA 210 245	101 611
	- dotations aux provisions			GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC 8 092	998
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
Autres charges (12) Dt cotisations versées aux organisations syndicales et prof.	AZ			GE 48 069	4
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 6 259 354	3 959 788
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG - 147 588	14 059
Opérations en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)			GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)			GI	
Produits financiers					
Produits financiers de participations (5)				GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
Différences positives de change				GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
Charges financières					
Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)				GR 201 131	84 462
Différences négatives de change				GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU 201 131	84 462
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)				GV - 201 131	- 84 462
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				GW - 348 719	- 70 403

2053 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

(2008)

Euros

				Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 336		13 842	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	28 075		83 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 750			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	39 161		96 842	
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13 675		2 359	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	6 905		16 299	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	20 580		18 658	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	HI	18 581		78 183	
Participation des salariés au résultat de l'entreprise (IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	- 41 930		3 425	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	HL	6 150 927		4 070 688	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	HM	6 439 134		4 066 333	
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	- 288 207		4 355	
Renvois					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
(2) Dont - Produits de locations immobilières	HY				
- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
(3) Dont - Crédit-bail mobilier	HP	18 318		5 142	
- Crédit-bail immobilier	HQ				
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX				
(9) Dont transferts de charges	A1	85 481		34 541	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	550			
(13) Dont primes et cotisations facultatives A6					
complémentaires personnelles obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N				
	Chges exception.		Produits exception.		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures		Produits antérieurs		

2053 SUITE COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

(2008)

(7) DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**Euros**

Nature des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Différences de règlement	1 102	296
Pénalités et amendes	2 823	
Domages et intérêts versés	4 750	
Transaction	5 000	
Dotation except.aux amortissements	6 905	
Rentrée sur créance amortie		2 212
Régularisations fournisseurs		11 245
Annulation avoirs clients		20 658
Reprise provision pour risques		4 750
Totaux	20 580	39 161

2054 IMMOBILISATIONS

(2008)

Euros

CADRE A IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations					
						Due à une réévaluation lors de l'exercice ou mise en équivalence.		Acquisitions, créations apports et virements de poste à poste			
Immobilisations incorporelles					1	2		3			
Frais d'établissement et de développement				Total (I)	CZ	11 661	D8		D9		
Autres postes d'immobilisations incorporelles				Total (II)	KD	30 490	KE		KF		
Immobilisations corporelles											
Terrains					KG	167 694	KH		KI		
Constructions	Sur sol propre	Dt composants	L9		KJ	879 903	KK		KL		
	Sur sol d'autrui	Dt composants	M1		KM		KN		KO		
	Inst. gén, agncts & aménag con	Dt composants	M2		KP	24 463	KQ		KR		
Instal. tech., matériel et outillage indus.				Dt composants	M3		KS	247 031	KT	KU	35 373
Autres immo-bilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	355 265	KW		KX	17 475	
	Matériel de transport				KY	80 671	KZ		LA		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				LB	80 867	LC		LD	10 643	
	Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG		
Immobilisations corporelles en-cours					LH		LI		LJ		
Avances et acomptes					LK		LL		LM		
Total (III)					LN	1 835 893	LO		LP	63 491	
Immobilisations financières											
Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	38 392	1U		1V	2 848	
Total (IV)					LQ	38 392	LR		LS	2 848	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					0G	1 916 436	0H		0J	66 339	

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence			
			par virement de poste à poste	par cession ou mises H.S. ou mise équival.						
Immobilisations incorporelles			1	2	3	Val. origine fin ex.		4		
Frais d'établissement et de développement			Total (I)	IN		C0	11 661	D0		D7
Autres postes d'immobilisations incorporell			Total (II)	IO		LV		LW	30 490	1X
Immobilisations corporelles										
Terrains			IP		LX		LY	167 694	LZ	
Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	879 903	MC	
	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Inst. générales, agncts et am. des construct		IS		MG		MH	24 463	MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	2 163	MK	280 241	ML	
Autres immo-bilisations corporelles	Inst. générales, agncts, aménagements dive		IU		MM	108 426	MN	264 314	MO	
	Matériel de transport		IV		MP		MQ	80 671	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilie		IW		MS	14 355	MT	77 154	MU	
	Emballages récupérables et divers		IX		MV		MW		MX	
Immobilisations corporelles en-cours			MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
Total (III)			IY		NG	124 944	NH	1 774 440	NI	
Immobilisations financières										
Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
Autres participations			10		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	41 241	2G	
Total (IV)			13		NJ		NK	41 241	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			14		0K	136 605	0L	1 846 170	0M	

2055 AMORTISSEMENTS

(2008)

Euros

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)													
Immobilisations amortissables				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions amort. des éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement				Total (I)		CY	11 661	EL		EM	11 661	EN	
Autres postes d'immo. incorporelles				Total (II)		PE		PF		PG		PH	
Terrains						PI		PJ		PK		PL	
Construc	Sur sol propre			PM		113 513	PN	76 991	PO		PQ	190 504	
	Sur sol d'autrui			PR			PS		PT		PU		
	Inst. gén., agencés et aménag. des const.			PV		7 038	PW	4 281	PX		PY	11 319	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		132 169	QA	49 779	QB	2 163	QC	179 786	
Autres immobi	Inst. gén., agencés, aménag. divers			QD		121 814	QE	55 325	QF	108 426	QG	68 714	
	Matériel de transport			QH		62 732	QI	17 939	QJ		QK	80 671	
-lisations corporelles	Mat. de bureau et informatique, mobilier			QL		58 568	QM	12 834	QN	14 355	QO	57 047	
	Emballages récupérables et divers			QP			QR		QS		QT		
Total (III)				QU		495 834	QV	217 150	QW	124 944	QX	588 040	
TOTAL GENERAL (I + II + III)				ON		507 495	OP	217 150	OQ	136 605	OR	588 040	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvements	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		nets des amortissements à fin d'exercice	
Frais étab. (I)		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Imm. inc. (II)		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Co	Sol pro.	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
tru	Sol autr.	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
tio	Inst. gén.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
I.T.M.O.I.		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Au	Inst. gén.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
im	M. transp	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
cor	Mat. bur.	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
rel	Emb. réc.	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
Total (III)		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais acq. TP Total IV		NL						NM						NO	
(I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
(NP+NQ+NR)		NW		TOTAL GENERAL (NS+NT+NU)				NY		TOTAL GENERAL (NW-NY)				NZ	

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES					Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations							SP	SR

2056 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(2008)

Euros

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations exercice 2	DIMINUTIONS : reprises exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées				
Prov. pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
Prov. fisc. pour implant. à l'étranger avant le 1.1.1992	IA	IB	IC	ID
Prov. fisc. pour implant. à l'étranger après le 1.1.1992	IE	IF	IG	IH
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 qu. H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées	3Y	TP	TQ	TR
Total (I)	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	4A	4 750	4B	4 750
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	
Provisions pour pertes de change	4T		4U	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	
Provisions pour impôts	5B		5C	
Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R		5S	
Autres provisions pour risques et charges	5V		5W	
Total (II)	5Z	4 750	TV	4 750
Provisions pour dépréciation				
Sur - incorporelles	6A		6B	
immobi - corporelles	6E		6F	
- titres mis en équivalence	02		03	
- titres de participation	9U		9V	
- autres immobilisations financières	06		07	
Sur stocks et en-cours	6N		6P	
Sur comptes clients	6T	116 027	6U	8 092
Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y	
Total (III)	7B	116 027	TY	8 092
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	120 777	UB	8 092
- d'exploitation			UE	8 092
Dont dotations et reprises : - financières			UG	
- exceptionnelles			UJ	
			UK	4 750
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la fin de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-I-5e du C.G.I.				10

2057 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(2008)

Euros

CADRE A ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT	41 241	UV	41 241
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	VA	82 477	82 477	
Autres créances clients	UX	527 496	527 496	
Créances représ. de titres prêtés ou remis en garantie (Prov. pr dé UO)	ZI			
Personnel et comptes rattachés	UY	2 550	2 550	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	6 354	6 354	
Etat et autres collectivités publiques	VM	41 930	41 930	
Impôts sur les bénéfices	VB	10 219	10 219	
Taxe sur la valeur ajoutée	VN			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP			
Divers	VC			
Groupe et associés	VR	1 712	1 712	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	93 274	93 274	
Charges constatées d'avance	VT	807 253	807 253	
TOTAUX	VT	807 253	807 253	VV
Renvois				
(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B ETAT DES DETTES				
	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts et obligations convertibles (1)	7Y			
Autres emprunts obligataires (1)	7Z			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG	390 000	390 000	
à 1 an maximum à l'origine	VH	526 551	112 987	297 216
à plus de 1 an à l'origine				116 348
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	40 287	40 287	
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	454 539	454 539	
Personnel et comptes rattachés	8C	125 405	125 405	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	96 782	96 782	
Etat et autres collectivités publiques	8E			
Impôts sur les bénéfices	VW	12 256	12 256	
Taxe sur la valeur ajoutée	VX			
Obligations cautionnées	VQ	4 650	4 650	
Autres impôts, taxes et assimilés	8J			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	VI	122 000	122 000	
Groupe et associés (2)	8K	19 181	19 181	
Autres dettes (dt dettes relatives à des opé. de pension de titres)	ZZ			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	8L			
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	VY	1 791 652	1 378 088	297 216
TOTAUX	VZ	1 378 088	297 216	116 348
Renvois				
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	210 980		
(2) Emprunts dettes contractés auprès des asso. pers. physiq.	VL			

2058-A DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

(2008)

Euros

I. REINTEGRATIONS				BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	0	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal								
Rémunération du travail (IR)	de l'exploitant ou des associés de son conjoint :	moins part déductible :		à réintégrer :		WB		
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WC	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							WD	
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.							WE	13 425
Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)							WF	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WG	6 300
Amendes et pénalités (nature :)							WI	5 357
Impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle acquittée en 2005 (cf. page 9 de la notice 2032)							WJ	2 823
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées							WK	
Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15 %, (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							K7	
Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %, (8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007)							ZM	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions		ZN		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)							WN	
Réintégrations diverses	(dont : intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW			
Quote-part de 5 % des plus-values à taux zéro					M8			
Total I						WR	27 904	
II. DEDUCTIONS							WS	288 207
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.							WT	
Prov. et charges à payer non déd., antérieur, taxées, et réintégrées ds les résultats cptbles de l'ex. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU	2 868
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées								
Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)*						WV	
	- imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007)						WH	
	- imposées au taux de 16,5 % (pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007)						WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs						WB	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée							WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales : (quote-part frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations							XA	
Mesures d'incitation								
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer.							ZY	
Majoration d'amortissement							XD	
Abattements sur le bénéfice et exonérations								
Ent. nouvelle, rep. ent. en dif.	K9		Entrep. nouvelles (art. 44 sexies)	L2		Entreprises créées en Corse (art. 208 quater A)	L3	
Ent créées Corse (208 sexies)	L4		Jeunes ent. innov. (art. 44 sexies A)	L5		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	
Stés d'invest. immob. cotées	K3		zone franche Corse (art. 44 decies)	0T		zone franche urbaine (art. 44 octies ou 44 octies A)	0V	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)							XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dégagee par le report en arrière du déficit (IS)						ZI	39 530	
III. RESULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL	173 084	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (IS)						XL		
RESULTAT FISCAL		BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	0	
						XO	132 017	

2058 A (suite) - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

(2008)

DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES**Euros**

Nature	Montant
Créance sur report en arrière des déficits	39 530
Crédit impôt apprenti	2 400

2058-B DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

(2008)

Euros

I SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés	K5		
Déficits reportables	K6		
Déficits (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	132 017	
TOTAL des déficits restant à reporter	YK	132 017	
II INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39.1.1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations exercice		Reprises exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles. Pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39.1.1° bis A1. 2 du CGI.	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Provision Organic	9K	5 357	9L
Provision Effort à la construction	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	5 357	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

2058C TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

(2008)

Euros

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT (Entreprises à l'IS)									
Origines									
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie								0C	- 32 933
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie								0D	4 355
Prélèvements sur les réserves									
(à détailler)		Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)						0E	
Total I								0F	- 28 577
Affectations									
Affectations réserves		- Réserve légale						ZB	
		- Autres réserves						ZD	4 355
Dividendes								ZE	
Autres répartitions								ZF	
Report à nouveau								ZG	- 32 933
Total II (ZH)									- 28 577
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)									
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le mt des sommes distrib. ou mises en réserve au cours de l'ex. dt les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet ex. mais ceux des ex. antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.									
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N	Exercice N-1
Engagements									
- Engagements de crédit-bail mobilier		(Prix de revient des biens pris en crédit bail	J7	48 199	YQ	20 741	40 408		
- Engagements de crédit-bail immobilier					YR				
- Effets portés à l'escompte et non échus					YS				
Détail des postes									
Autres achats et charges externes									
- Sous-traitance					YT	205 431	128 115		
- Locations, charges locatives et de copropriété		(Dt loyers biens pris en location > 6 mois	J8		XQ	241 898	146 787		
- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	37 767	37 858		
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	321 842	203 041		
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV				
- Autres comptes					ST	1 200 008	870 556		
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n°2052					ZJ	2 006 945	1 386 356		
Impôts et taxes									
- Taxe professionnelle					YW	76 363	41 670		
- Autres impôts, taxes et versnts assimilés (dt taxe intérieure sur les prod. pétroliers		ZS			9Z	87 828	44 801		
Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n°2052					YX	164 191	86 471		
T.V.A.									
- Montant de la T.V.A. collectée					YY	417 301	368 061		
- Montant de la T.V.A. déd. comptab. dans l'ex. au titre des biens et serv. ne constituant pas des immo.					YZ	424 130	300 818		
Divers									
- Montant brut salaires (cf. dern. décl. an. sousc. titre des sal. DADS1 ou modèle 2460 de 2007).					0B	917 373			
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la 1ère option pour le rég. simpl. d'impôt.					0S				
Régime de groupe									
Sté : rés. comme si jms mbre du gpe		JA		plus-values à 15%	JK		plus	JL	
				plus-values à 16,5%	JM		imp	JC	
Groupe : résultat d'ensemble		JD		plus-values à 15%	JN		plus	JO	
				plus-values à 16,5%	JP		imp	JF	
Selon le cas, indiquer 1 bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.		JG	1 : société mère 2 : filiale	JH	N°SIRET de la société mère	JJ			
- numéro du centre de gestion agréé		XP							
- Effectif moyen du personnel (dont apprentis :			handicapés :	YP	32				38
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux asso. à raison des sommes mises à la dispo. de la sté				ZK					
- Filiales et participations		La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au CGI (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration.				Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participat°, cocher 1		ZR	0

2059-A DETERMINATION DES PLUS OU MOINS - VALUES

(2008)

Euros

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amort. en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
	1	Date	2	3	4	5	6
I Im- mo- bili- sa- tions	1	Matériel industrie	2 163			2 163	
	2	Agencements	108 426			108 426	
	3	Matériel de bureau	7 386			7 386	
	4	Mobilier	6 969			6 969	
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES REALISEE

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées

moins-values vendues										
	Nature des éléments cédés (report de la colonne 1)		Valeur résiduelle (report col. 6)	Prix de vente	Mt global de la plus-value ou de la moins-value	COURT TERME	LONG TERME			
	7		8	9	10	11	16.5 % (1)	15 % ou 16 %	0 % (2)	
I Im- mo- bili- sa- tions	1	Matériel industrie								
	2	Agencements								
	3	Matériel de bureau								
	4	Mobilier								
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									
II Autr élé- ment	13	Fraction résiduelle de prov. spéciale de réeval. afférente aux élmts cédés				+				
	14	Amort. irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés				+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale				+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, effectivement utilisée				+				
	17	Rés. net de concession de licences d'exploit. de brevets faisant partie de l'actif immo. & pas été acquis à titre onéreux depuis moins de 2 ans								
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice								
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme								
	20	Divers (détails à donner sur une note annexe)								
	Cadre A : plus ou moins-value à court terme (tot. lignes 1 à 20 de la col. 11)									
	Cadre B : plus ou moins-value à long terme (total lignes 1 à 20 de la colonne 12)						A	B		

(1) uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007 - (2) ou 8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007

Euros [NEANT]

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES REINTEGREES DANS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport ou de scission
 (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement).

Plus-values d'apport à une sté d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (ttes stés).

SETECY

2059-C SUIVI DES MOINS - VALUES A LONG TERME (2008)

Euros [NEANT]

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M E ou d'autres éléments d'actif exclus du régime du long terme	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
Moins-values nettes à	N-4			
long terme subies au cours	N-5			
des dix exercices antérieurs	N-6			
(montants restant à déduire	N-7			
à la clôture du	N-8			
dernier exercice)	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IS

Origine		Moins-values			Imputation sur les plus-values à long terme		Imputation sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. : 2+4-5-7
		à 19%, 15%	à 8% (1)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I du CGI)	à 15% ou à 16.5 % (2)	à 8% (1)		
1		2	3	4	5	6	7	8
	N							
Moins-values	N-1							
nettes à long	N-2							
terme subies	N-3							
au cours des	N-4							
dix exercices	N-5							
antérieurs	N-6							
(montant	N-7							
restant à	N-8							
déduire)	N-9							
	N-10							

(1) Uniquement en cas d'exercice ouvert entre le 01/01/2006 et le 31/12/2006. En cas d'exercice ouvert à compter du 01/01/2007, ces colonnes n'ont pas à être servies.

(2) Uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007. Les plus-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16.5% (article 219 I a du CGI).

2059-D RESERVE SPECIALE PLUS-VALUES A LONG TERME (2008)
RESERVE SPECIALE PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
Euros [NEANT]

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE DE L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 8%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	9					
Plus-values de l'exercice antérieur affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	10					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	11					
TOTAL (lignes 9 à 11)	12					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	13				
	- ne donnant pas lieu à complt d'impôt sur les sociétés	14				
TOTAL (lignes 13 et 14)	15					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (lignes 12 - ligne 15)	16					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			

2059-E DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

(2008)

Euros [NEANT]

Désignation de l'entreprise : SAS LABORATOIRE CAROLE FRANCK		
Exercice ouvert le : 01/04/2006	et clos le : 31/12/2007	Durée en nombre de mois 21
I PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		
Ventes de marchandises	B2	
Production vendue - Biens	A5	
Production vendue - Services	A7	
Production stockée	B5	
Production immobilisée	B6	
Subventions d'exploitation perçues	B7	
Autres produits	B8	
Transferts de charges de personnel et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	A8	
TOTAL A	I5	
II CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIER (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	C1	
Variation de stock (marchandises)	C2	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	C3	
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle	C6	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	K8	
Autres charges	C7	
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, e taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle	C9	
TOTAL B	D1	
III VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
TOTAL A - TOTAL B	D2	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes C1 à C6, C7 et C8 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne B6, portées en ligne K8

2059 F - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(2008)

Euros

EXERCICE CLOS LE :	31/12/2007	N° SIRET	322 648 189 00064
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS LABORATOIRE CAROLE FRANCK		
ADRESSE (voie)	134, rue Chanzy		
CODE POSTAL	78800	VILLE	HOUILLES
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes MORALES		Nombre total de parts ou d'actions	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes PHYSIQUES	4	Nombre total de parts ou d'actions	10000

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	MME	Nom patronymique	ERMOLLI	Prénom(s)	Christiane
Nom marital	BENET	% détention	58,280	Nb de parts ou actions	5828,00
Naissance : Date	05/08/1942	N° dpt		Commune	
Pays					
Adresse : N°	5	bis, ter	Type voie	rue	Voie de Strasbourg
Code postal	78800	Commune	HOUILLES	Pays	
Titre	M.	Nom patronymique	BENET	Prénom(s)	Christian
Nom marital		% détention	39,380	Nb de parts ou actions	3938,00
Naissance : Date	19/02/1946	N° dpt		Commune	
Pays					
Adresse : N°	5	bis, ter	Type voie	rue	Voie de Strasbourg
Code postal	78800	Commune	HOUILLES	Pays	

2059 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS

(2008)

Euros [NEANT]

EXERCICE CLOS LE :	31/12/2007	N° SIRET	322 648 189 00064
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS LABORATOIRE CAROLE FRANCK		
ADRESSE (voie)	134, rue Chanzy		
CODE POSTAL	78800	VILLE	HOUILLES
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie Voie
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie Voie
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie Voie
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie Voie
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie Voie
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie Voie
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie Voie
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie Voie
Code postal		Commune	Pays

2059 H - OBLIGATION DECLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA D.G.E (2008)

Euros [NEANT]

EXERCICE CLOS LE :	31/12/2007	N° SIRET	322 648 189 00064
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS LABORATOIRE CAROLE FRANCK		
ADRESSE (voie)	134, rue Chanzy		
CODE POSTAL	78800	VILLE	HOUILLES
IDENTIFICATION DES SOCIETES DETENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIETE DECLARANTE			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Code postal		Commune	Pays

**2059 I - OBLIGATION DECLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS (2008)
CONTRIBUABLES RELEVANT DU SERVICE DES GRANDES ENTREP.**

Euros [NEANT]

EXERCICE CLOS LE :	31/12/2007	N° SIRET	322 648 189 00064
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS LABORATOIRE CAROLE FRANCK		
ADRESSE (voie)	134, rue Chanzy		
CODE POSTAL	78800	VILLE	HOUILLES
IDENTIFICATION DES SOCIETES DETENUES INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % PAR LA SOCIETE DECLARANTE			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays

2065 IMPOT SUR LES SOCIETES

(2008)

Euros

Exercice ouvert le et clos le	01/04/2006 31/12/2007	REGIME "SIMPLIFIE D'IMPOSITION" ou "REEL NORMAL" ☒		(cocher la case correspondante)
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	Service impôts des entreprises 78800 HOUILLES		Adresse du déclarant quand (celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et ou adresse du siège social si elle est différente de l'adresse du principal établissement	
A IDENTIFICATION		SAS LABORATOIRE CAROLE FRANCK		
Identification du destinataire		134, rue Chanzy		
		78800 HOUILLES		
		117013	322 648 189 00064	B ACTIVITE
Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement le téléphone		Insp. IPU	N° dossier	N° Siret
		Activités exercées (soulignez l'activité principale) : <u>Fabrication de parfums et de produits pour la toilette</u>		
01 39 15 04 40		Si vous avez changé d'activité, ☐ cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%		DEFICIT 132 017
		Bénéfice imposable au taux de 15%		(report de la ligne XO du 2058 A ou 372 du 2033 B)
2. Plus-values à LT à 15%		2 bis Rés. net concession de licences d'exploit. de brevets à 15 %		
		(lg 17 : 2059A ou 591 : 2033C)		
		(sous déduct. imposable à 15 % du cadre Ibis)		
2 ter Plus-values imposables à 16,5%		2 quater PV imp. 0%	2 quinquies - PV exonérées	
		(8% avant 01/01/07)	(ART. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zone d'entreprise ou zone franche				
entreprises nouvelles art. 44 sexies		En Corse 208S	Sites d'invest. immo. corses	ZFC art 44
entreprises nouvelles art. 44 septies		En Corse 208Q	ZFU 44 octies ou 44 octies A	Autres dispo
jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		bénéfice ou déficit exonéré		PVLT à 15% ou 8%
Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		(indiquer + ou - selon le cas)		
D IMPUTATIONS Les crédits d'impôt ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'ent. (66,66%).				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt		Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'IS ou afférents aux primes de remboursement		
2. Au titre des rev. auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale avec un Etat étranger, un terr. ou une coll. terr. d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de cet impôt		Total figurant en cartouche au cadre VII du 2066		
3 Crédits d'impôt et imputations				
en faveur de la recherche	formation des diri- geants d'entreprise	prélèvement exceptionnel	Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
crédit d'impôt apprentissage	Crédit d'impôt famille	réduction d'impôt en faveur du mécénat	Autres imputations	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOC (cf. pg 4) recettes nettes à contribution de 2,50 %				
Nom, adresse, téléphone, télécopie :		SETECY 9 bis, rue Gambetta		
du comptable et/ou conseil : (*)		78800 HOUILLES 01.39.14.74.45		
n° d'agrément du CGA				
VISA		A : HOUILLES		
et cachet des membres de l'ordre des experts comptables et comptables agréés		Jean-Pascal LAURIN SETECY 78507424600014		
		le 10/03/2008 Signature et qualité du déclarant BENET Christian Président		
(*) Préciser dans le cadre s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : salarié, L : indépendant)				

(2008)

Euros [NEANT]

1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.	Payées par la société elle-même	(a)
		Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2	Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages et la s/n ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3	Mt des prêts, avances ou autres consentis aux asso., actionn. et porteurs de parts, soit direct, soit par pers. interposées		(d)
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)
			(f)
			(g)
			(h)
5	Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2e du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6	Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2e du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7	Montant des revenus répartis		total (a à h)

[illegible]

2065 ter - IMPOT SUR LES SOCIETES (annexe à la 2065)

(2008)

Euros

H - AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME			figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien		
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire
MERCEDES	Christian BENET 5, rue de Strasbourg 78800 HOUILLES	P			

I - DIVERS NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSE DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS l'ou mod. 2460 de 2007, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

K - CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (Voir les explications figurant page 11 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C,

	Taux de 15% (art. 219)	Taux de 8 % * (art. 219 I a)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVL I de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

Les MVLT relevant du taux de 8 %, puis de 0 %, ne sont plus reportables ou imputables pour les exercices ouverts à compter du 01-01-2007

* Le taux de 8 % ne s'applique que pour les exercices ouverts avant le 1er janvier 2007

L - REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis)	
bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	plus ou moins-values à LT imposables à 15%
Plus ou moins-values LT afférentes à des cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables aux taux de 16,5 % (pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007)	
Chiffre d'affaires TTC	+/- values LT à 0 % (8% avant le 01-01-2007)
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère	

n° SIRET